



**ÉCOLE DES CŒURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2018-2019**



**Procès-verbal de la rencontre du conseil d'établissement de
l'école des Cœurs-Vaillants du 17 avril 2019**

Étaient présentes et présents :

M^{me} Cynthia Beauchemin, représentante des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École des Cœurs-Vaillants
M. Samuel Déry, représentant du service de garde
M. Gaston Dionne, commissaire
M^{me} Anja Djurica, représentante du personnel de soutien
M. Frédérick Giasson, représentant des parents et représentant au comité de parents
M^{me} Marie-Eve Jalbert, représentante des parents, présidente et substitue au comité de parents
M^{me} Marie-Claude Landry, représentante du personnel enseignant
M^{me} Sandra Leblanc, représentante du personnel professionnel
M^{me} Marie-Pierre Martin, représentante du personnel enseignant
M. Moussa Sangare, représentant des parents

Étaient absents :

Mme Bibiane Lachance, représentante de la communauté
M^{me} Amélie Desbiens-Michaud, représentante des parents et trésorière

1. OUVERTURE

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Madame Jalbert constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour avec un point d'approbation (7.2 horaire spécial du 21 juin) est proposée par madame Landry et appuyée par madame Beauchemin.

2. ADOPTION ET SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 20 FÉVRIER 2019

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Leblanc et appuyée par monsieur Déry, avec les modifications suivantes :

- Point 5.7, information de la directrice : La date du salon du livre est le 9 mai et non le 16 mai;
- Point 7.2 : L'accueil des maternelles se fera le 29 mai et non le 3 juin.

3. INTERVENTION DU COMMISSAIRE

Monsieur Dionne nous informe des dossiers discutés au conseil des commissaires. Il mentionne également que les comptes rendus des rencontres du conseil des commissaires sont disponibles sur le site Web de la commission scolaire.

4. INTERVENTIONS DU PUBLIC

Un suivi de la demande faite à la ville suite à l'intervention de monsieur Bouchard le 20 février dernier sera fait au point 5.1.

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

5.1. De la présidente

Madame Jalbert fait un retour sur la demande faite par le CE à la ville. La réponse est venue rapidement mais n'est pas satisfaisante pour nos besoins.

Monsieur Dionne rencontrera la responsable de l'arrondissement afin de revenir sur la situation et faire avancer le dossier.

La présence policière est nécessaire le matin entre 7h30 et 8h15. Madame Jalbert contactera la personne responsable à la ville et fera le retour à monsieur Bouchard, qui a fait la demande en premier lieu.

5.2. De la représentante de l'organisme de participation des parents (OPP)

La dernière rencontre de l'OPP a eu lieu le 3 avril. Le groupe réfléchit aux raisons pour lesquelles le souper international n'a pas eu lieu le 16 mars 2019, par manque de participation. Il est suggéré de tenir cet événement en novembre.

Les membres de l'OPP prendront en charge la réalisation de l'album des finissants ainsi que de la fête des finissants.

5.3. Du représentant du Comité de parents

Deux rencontres ont eu lieu depuis la rencontre du 20 février.

13 mars :

- Sélection des projets présentés dans le cadre des bourses d'implication parentale.
- Discussion sur les maternelles 4 ans et les CPE, ainsi que sur les deux récréations de 20 minutes exigées par le ministre. Ces projets présentent des enjeux au regard du transport et des conventions collectives. Les commissaires prendront une décision à l'automne.
- La répartition des ressources a été présentée. Au total, la commission scolaire a un budget de 73 M\$.
- Un sondage auprès de tous les comités de parents a été réalisé concernant la Loi 12, portant sur la gratuité scolaire.

10 avril :

- Remise des 6 bourses d'implication parentale.
- Présentation de monsieur Fortier, président de la commission scolaire et de la Fédération des comités de parents, sur la gouvernance scolaire.
- Suivi des inscriptions à la maternelle 4 ans : il y a moins d'inscriptions que prévu.

- Discussion sur le bulletin chiffré national qui ne risque pas de changer à moins d'une volonté politique.
- Proposition de règlement pour éliminer les contenants d'eau à usage unique dans l'ensemble des établissements de la commission scolaire.

5.4. De la représentante de la communauté

Puisque Madame Lachance est absente, il n'y a pas d'information.

5.5. Des représentants des membres du personnel

Le souper spaghetti, au profit de la Fondation de l'école, aura lieu le 1^{er} mai. Un grand nombre de bénévoles se sont manifestés cette année.

Le Salon du livre aura lieu le 9 mai.

La sortie prévue au Zoo Miller a finalement été annulée.

5.6. De la trésorière

Puisque Madame Desbiens-Michaud est absente, il n'y a pas d'information concernant le budget du CE, mais madame Blais mentionne qu'il n'y a pas d'information particulière à ce sujet.

5.7. De la directrice

Les journées des métiers ont eu lieu et ce fut un franc succès. Tous les élèves ont choisi 4 conférences parmi les 13 proposées par des conférenciers bénévoles.

Les enseignants sont souvent en formation, soit par des mini-pédagogiques, des articles à lire, des ateliers et des échanges entre collègues. Madame Blais présente au CE un article fort intéressant sur l'anxiété en mathématique.

Le service de garde fera un sondage auprès des parents pour savoir s'il y a un besoin d'ouvrir à 7h le matin. Il semble y avoir un besoin car plusieurs enfants sont en attente dès 7h15. Un sondage sera également fait afin de savoir il y a un besoin d'ouvrir les 19-20 et 21 août, avant les journées pédagogiques. Madame Blais mentionne toutefois que ces journées ne seront pas financées.

6. ADOPTION

Rien à adopter à la présente rencontre.

7. APPROBATION

7.1. Entrée progressive des maternelles

Proposition de monsieur Samuel Déry, appuyée par monsieur Giasson.

7.2. Horaire modifié du 21 juin

Les élèves dîneront avec leurs enseignants et les classes se termineront à 12h37. Les autobus et le service de garde s'ajusteront en conséquence. Proposition de madame Martin, appuyée par monsieur Sangare.

8. CONSULTATION

8.1. Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2019-2020

La consultation a été faite par courriel.

8.2. Critères généraux de sélection d'une direction d'établissement (documents 4 et 5)

Puisque les critères proposés par la commission scolaire sont les mêmes que ceux proposés par le CE de l'an dernier, le CE prendra les critères de la commission scolaire.

9. INFORMATION

9.1. Principes d'encadrement des frais chargés aux parents (document 6)

Document présenté aux membres. L'adoption se fera en juin.

9.2. Manuels scolaires et matériel didactique

On attend les lignes directrices du ministère et de la Loi 12 avant de poursuivre et d'ajuster le document. L'adoption se fera en juin.

9.3. Règles de décision de passage (document 7)

Document présenté aux membres.

10. DISCUSSION

10.1. Anglais intensif

Madame Jalbert partagera un lien Web regroupant plusieurs documents sur le sujet, pour consultation par les membres du CE. Un échange avec le conseiller pédagogique responsable de l'anglais intensif à la commission scolaire est à prévoir.

11. Divers

Aucun.

12. LEVÉE DE LA RENCONTRE À 21h12.

Marie-Eve Jalbert, Présidente

Natalie Blais, directrice